

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION**DÉLIBÉRATION BUREAU COMMUNAUTAIRE****SÉANCE du mardi 08 juillet 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 08 juillet, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 10h00, salle Le Trieux « Georges Rumen » siège de l'Agglomération à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PUILANDRE Elisabeth ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; BILLAUX Béatrice ; CONNAN Guy ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; SCOLAN Marie-Thérèse.

Absents excusés : CLEC'H Vincent ; VIBERT Richard ; CHAPPÉ Fanny ; DOYEN Virginie ; LE GOFF Yannick.

**DELBU2025-07-039**

Mobilité et formation professionnelles : Modification du tableau des effectifs : Direction aménagement et économie – assistant.e administratif.ve du service développement économique (mise à jour du tableau des effectifs suite à un départ en retraite)

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L313-1, L332-14 et L332-8 ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu la délibération DEL2020-07-235 du Conseil d'Agglomération, en date du 16 juillet 2020 relative à la délégation de pouvoir du Conseil d'agglomération au Bureau communautaire pour modifier le tableau des effectifs ;

Considérant le départ en retraite d'un agent et la nécessité de continuité de service public ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 26 juin 2025 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Bureau communautaire à l'unanimité :

- Ouvre l'accès au poste de « Assistant.e Administratif.ve auprès du Service Développement économique et des affaires foncières et immobilières » aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2025 ;
- Confirme que les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;
- Supprime le poste d'adjoint administratif principal 1^{ière} classe à temps non complet 30h/35h à compter du 1^{er} décembre 2025.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

